

**Association Nationale
des Psychologues
pour la petite enfance**



Paris, le 15 février 2010

Madame Nadine MORANO
Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité
auprès du ministre du Travail des Relations Sociales, de la Famille,
de la Solidarité et de la Ville
127, rue de Grenelle
75007 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

Nous avons accordé la plus vive attention à votre invitation, concernant le lancement des Etats Généraux de l'Enfance dont vous assurerez la présidence ce 16 Février 2010.

Par son discours, sur la politique familiale, en février 2009, le Président de la République laissait entendre entre autre, en terme de mode d'accueil, que « si l'on pouvait accueillir trois enfants on pouvait en accueillir quatre ou zéro ».

Cette représentation de l'enfance en terme comptable qui aujourd'hui prime en France est d'autant plus inquiétante qu'elle porte atteinte dans les faits à l'équilibre psychique des enfants, à celui des professionnels qui les entourent, et par conséquent à la garantie éducative de la fonction des parents. Le tout renforce par ricochet le stress, la culpabilité, et in fine la méfiance des familles à l'égard de la socialisation de leurs enfants.

Au regard des connaissances acquises en matière de petite enfance depuis un demi siècle, en France plus particulièrement, nous ne pouvons pas laisser croire, voire affirmer qu'en l'absence d'encadrement dans toute organisation, service ou professionnel accueillant des enfants en l'absence de leurs parents, nous assurerions une qualité d'accueil qui réponde aux enjeux ci-dessus cités.

Votre temps est précieux, aussi, nous ne saurions ici développer plus avant, la complexité des enjeux relationnels dans la construction de la personnalité de tout être humain, dès sa naissance. D'aucuns voudraient réduire au seul bon sens la compétence relative à cet enjeu, et nous sommes confrontés en France aux croyances simplistes qui consistent à faire l'économie de la réflexion, de la créativité et du coût nécessaires à un accompagnement adapté à la délicatesse des premières étapes du développement d'un jeune enfant.

Etant donné la spécificité de ce que notre organisation porte et représente des nécessités relationnelles et de prise en charge des bébés, ce serait de notre part faute professionnelle de ne pas vous inciter à prendre en compte des enjeux primordiaux de la dimension psychique dans les modes d'accueil, et les services dédiés à la petite enfance. C'est constitutif de notre éthique professionnelle de vous y inviter dans vos décisions.

Comment ces Etats Généraux pourraient-ils aujourd'hui aller à l'encontre de ce qui vient tout récemment d'être arrêté ? La diminution du nombre de professionnels les plus qualifiés dans les structures d'accueils, les conditions de fonctionnement des MAM, l'absence de taux d'encadrement des jardins d'éveil, autant de décisions déjà prises malgré nos multiples remarques lors de nos rencontres tout au long de cette année, et qui mettent à mal la prévention et la protection de l'enfance.

C'est donc avec regret que nous vous informons de notre décision de ne pas participer au lancement des États Généraux de l'Enfance le 16 février 2010. Notre absence à cette journée est directement liée au fait qu'à ce jour nos positions et éclairages n'ont rencontré aucun écho de la part des décideurs, ce qui confirme bien que nos apports ne sont pas entendus ni pris en compte.

Notre motivation reste entière de faire part de notre expérience et de nos travaux depuis 24 ans dans ces domaines, mais dans des conditions d'effective volonté d'œuvrer prioritairement dans l'intérêt supérieur des enfants.

Nous demeurons à votre disposition pour apporter ces contributions réfléchies.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'ANAPSYpe
La présidente
D. Ratia-Armengol

A.NA.PSY.p.e.

28, rue Didot - 75014 PARIS - Tel /Fax : 01 45 41 40 32 - anapsype@free.fr - www.anapsype.free.fr